

Stephan Rupp

Ce que j'attends du nouveau comité de MFE



Notre association professionnelle a maintenant 3 ½ ans et conformément aux statuts, un nouveau comité va être élu. Les conditions actuelles sont toutes autres que celles au moment de la création de l'association. A l'époque, la représentation proportionnelle était en vigueur afin d'apaiser les craintes des sociétés savantes de perdre trop d'influence ou de devoir en céder à une autre société. Les

membres du comité de l'association professionnelle nouvellement fondée étaient alors encore plutôt élus en raison de leur appartenance à une société savante donnée.

Fort heureusement, je constate aujourd'hui que l'«origine» des membres du comité est moins importante. Je me demande même parfois si quelqu'un qui ne nous connaît pas serait capable de déterminer à quelles sociétés savantes respectives nous appartenons. Le titre unique de spécialiste en «médecine interne générale» y est certainement pour beaucoup et il éveillera une conscience différente auprès des jeunes. Il est clair que MFE n'est pas une construction détachée des sociétés savantes et que la relation avec les sociétés mères est toujours essentielle. J'ai néanmoins l'impression que nous sommes plus en mesure de réfléchir avec neutralité aux activités des sociétés savantes. Nous sommes passés de représentants des sociétés savantes à des représentants des intérêts des médecins de famille et des pédiatres.

Les élections sont proches. PrimaryCare a dressé le portrait des candidats à la page 117. Il sera intéressant de voir quelle importance les délégués attachent encore à la société savante d'origine d'un candidat. J'ai le sentiment qu'après la phase d'adaptation initiale, il est à présent concevable que la personnalité des différents candidats entre davantage en ligne de compte lors des votes. C'est tout à fait pertinent dans la mesure où les problèmes auxquels est confrontée la médecine de famille ambulatoire concernent tous les cabinets de médecins de famille, indépendamment du fait que le cabinet soit tenu par un spécialiste en médecine interne, en médecine générale, en médecine interne générale ou en pédiatrie. Cette pression tous azimuts nous lie beaucoup plus.

Il est toutefois indéniable qu'il est plus simple pour une société savante comme la SSMG que comme la SSMI et la SSP de se faire représenter par MFE. Ces dernières doivent également représenter les intérêts de membres qui ne sont pas médecins de famille, ce qui peut facilement être une source de frictions avec MFE. Nous,

pédiatres ambulatoires, sommes des médecins de famille, mais également des pédiatres. Nous ne nous sentons pas uniquement liés à nos collègues de MFE, mais également aux autres médecins de l'enfance et de l'adolescence exerçant dans les hôpitaux. Il est essentiel que le nouveau comité fasse preuve de beaucoup de tact à cet égard, car l'objectif n'est pas de scinder les sociétés savantes et de mettre à l'écart les médecins hospitaliers. Le renforcement de la médecine de famille ne doit pas se faire au détriment des autres membres des sociétés mères.

Les 3 premières années étaient placées sous le signe du positionnement de l'association professionnelle ce qui, d'après moi, a très bien réussi. Il s'en suit désormais la phase tout aussi difficile de la consolidation. Au cours des prochaines années, il faudra nouer des alliances, qui sont nécessaires pour atteindre les objectifs de l'association. Il faudra peut-être à l'avenir plus de concordance que de confrontation. Sur ce point aussi, le nouveau comité devra trouver la bonne voie.

L'acquisition de nouveaux membres et la fidélisation des membres constitueront un autre point tout à fait essentiel. Il faut sans cesse réexpliquer aux membres et aux non-membres pourquoi il est fondamental d'être membre.

Avec l'initiative «Oui à la médecine de famille», nous allons de l'avant. Celle-ci a jusqu'à présent donné un souffle favorable au travail de l'association. Lorsque le travail autour de l'initiative touchera à sa fin, le nouveau comité devra veiller à ce qu'il y ait toujours assez de vent pour propulser le bateau MFE vers l'avant. Sans ce fleuron, le travail politique ne sera certainement pas plus facile. Il a permis d'ouvrir de nombreuses portes, qu'il ne faut pas laisser se refermer.

Rétrospectivement, j'ai passé 3 années captivantes au sein du comité de MFE, même si j'ai uniquement pu m'y impliquer de manière limitée en raison de mon activité de pédiatre dans un cabinet individuel en milieu rural. Il est désormais essentiel que de nouvelles forces vives viennent renforcer le comité sortant avec de nouvelles idées. A l'heure actuelle, la Suisse romande est de toute évidence sous-représentée. Ce serait aussi une bonne chose que davantage de jeunes médecins de famille, qui veulent encore exercer le métier de médecin de famille durant de nombreuses années, soient impliqués dans le travail politique. Ils peuvent ainsi être coacteurs de leur avenir professionnel en tant que médecins de famille. Quoi qu'il en soit, des années intéressantes mais bien remplies attendent mes successeurs.